



GUIDE DE LA FAMILLE

2019>20



Pour tout savoir des activités des 0 à 25 ans

Sommaire

3 - Edito

4 - Axes politiques du PEDT

4-5 - Soutien de la Ville : générations médiateurs, programme de réussite éducative, parcours d'éducation artistique, contrat local d'accompagnement à la scolarité

6/11 - Vie scolaire à Quetigny

6 - Le service Education / inscriptions dans les groupes scolaires

7 - Les écoles de Quetigny / le conseil d'école

8 - Les horaires des écoles

9 - La restauration scolaire et l'accueil périscolaire

10 - Quelques chiffres / le second degré : collège, lycée de secteur, lycée agricole, MFR

11 - Les adresses utiles

12-13 - Equipements et structures

14/15 - Petite enfance 0-3 ans

14 - Multi accueil municipal et Ram

15 - Multi accueil familial AGEAC CSF / PMI

16/19 - Enfance Jeunesse

16 - Les animations de loisirs et éducatives 3-17 ans

Les accueils de loisirs espace Pierre-Desproges (3-10 ans / 11-13 ans / 14-17 ans) / la prévention de la délinquance / La Passerelle

17 -18 Les dispositifs projets en autonomie 16-25 ans :

Aides aux permis de conduire / BAFA et BAFD / projets asso Dis'Ket

19 - Les partenaires des animations éducatives

20/23 - Pour connaître l'école dont dépend votre enfant...

24 - Inscriptions et tarifs

La tarification unique / les aides

Supplément au n°201 de « Vivre à Quetigny-magazine »

Directeur de la publication : Rémi Détang

Conception graphique et pao : Leloublanp

Impression : ICO. Dépôt Légal : 3^e trimestre 2019.



« Ne laisser personne au bord du chemin »

Pour la 2^e année consécutive, nous vous proposons ce guide de la famille afin d'améliorer et faciliter l'accès de vos enfants aux diverses activités sur les différents temps scolaires, extra et péri-scolaires.

La richesse des actions et animations présentées repose avant tout sur la collaboration entre les différents services municipaux, les partenaires institutionnels (Education nationale, CAF, Conseil Départemental, DDCS) et associatifs.

Ce partenariat efficace s'incarne dans le Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T.) de Quetigny, véritable outil au service d'un parcours éducatif de qualité, qui recommande notamment qu'aucun enfant, ni aucun jeune, ne doit rester « au bord du chemin ».

Cette nouvelle année sera marquée par l'ouverture en novembre prochain de la nouvelle Maison de l'enfant Maria-Montessori après plus d'un an de travaux. Pour ce nouvel équipement qui réunira dans un même bâtiment le multi-accueil et le Relais Assistantes maternelles, nous avons misé sur l'innovation technique, la démarche de développement durable et la qualité paysagère pour accueillir au mieux les enfants. L'objectif est clair : répondre au plus près aux besoins de garde des familles et favoriser le bien-être des tout-petits comme en témoigne la cuisine « intégrée » qui privilégie l'alimentation locale et les circuits courts grâce à des partenariats noués avec des maraîchers locaux.

Ce nouvel équipement situé aux Huches, à proximité de l'espace Pierre-Desproges, vient conforter la dynamique engagée depuis 2014 qui vise, entre autres, à la création d'un guichet unique de l'action éducative.

Nul doute qu'à travers ce guide et en vous adressant directement aux services et partenaires concernés, vous trouverez toutes les réponses à vos questions dans les domaines de la solidarité, de l'éducation, du sport, de la citoyenneté et de la culture.

Bonne rentrée à tous.

Patricia Bonneau

Conseillère déléguée
aux affaires scolaires
et à la petite enfance

Moulay Jellal

Adjoint à l'action éducative
et au jumelage-Coopération

Rémi Détang

Maire de Quetigny
Vice-Président
de Dijon métropole

Les axes politiques du PEDT

Par définition, le Projet Educatif De Territoire est un moyen de collaboration locale qui rassemble, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Défini comme un outil de référence lors de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires en 2013, la Ville de Quetigny en a fait un document cadre servant de référence à toutes les formes d'interventions éducatives au profit des enfants et des jeunes âgés de 0 à 25 ans.

Les 5 objectifs généraux se déclinent de la façon suivante :

- Assurer un accueil éducatif de qualité pour tous les enfants favorisant leur bien-être, leur épanouissement, et garantissant les conditions de leur réussite scolaire et sociale
- Accompagner enfants et jeunes sur les différents temps de vie dans le cadre de parcours éducatifs cohérents
- Favoriser la mobilité, l'autonomie, l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté ; permettre l'expression libre et participative
- Soutenir les démarches d'orientation, accompagner, favoriser l'émergence ou la remobilisation sur un projet personnel, lutter contre le décrochage scolaire et accompagner les plus fragiles
- Accompagner les parents dans leur acte éducatif, favoriser leur implication au sein des actions mises en place pour leurs enfants

Génération Médiateurs



Depuis 10 ans, la Ville de Quetigny apporte son soutien au dispositif « génération médiateurs » mis en place au sein des écoles du 1^{er} degré, et depuis 2017 au collège Jean-Rostand. Cette action permet de former chaque année de nombreux élèves à la prévention et à la gestion des conflits pouvant survenir durant le temps scolaire.

Programme de Réussite Éducative PRE

La Ville de Quetigny propose, anime et finance intégralement ce dispositif, en lien avec l'Education Nationale, le RASED, le CCAS et le Conseil Départemental, qui permet de venir en aide aux enfants âgés de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité. Une coordinatrice, rattachée à temps plein au service Enfance-Jeunesse (Espace Pierre-Desproges), est chargée d'accueillir, d'orienter, de conseiller et d'informer les familles. L'objectif étant de proposer à la famille la mise en place d'un accompagnement individualisé construit sur la base des besoins et des attentes de l'enfant.

Les actions soutenues par la Ville

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité CLAS

Porté et animé par un collectif d'associations (Cousi Devoirs, centre social La Passerelle, ORE, CSF et les fédérations de parents d'élèves) en partenariat avec la Ville de Quetigny, la CAF, le Conseil Départemental et l'Education Nationale, le dispositif propose aux enfants et aux jeunes (CP à la terminale), l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école, et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Le CLAS permet également de renforcer le lien et les relations familles/écoles.



Parcours d'éducation artistique

Le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de favoriser l'égal accès et l'égal participation de tous les élèves à l'art, à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Il repose sur 3 piliers : la rencontre des œuvres et des artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances. Ce parcours d'éducation a été rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.



Les principaux objectifs du parcours sont les suivants :

- diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école en ouvrant le champ de l'expérience sensible à tous les domaines de la création et du patrimoine ;
- articuler les différents temps éducatifs et faciliter un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'éducation artistique et culturelle ;
- donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part dans le cadre d'enseignements ou d'actions éducatives, le parcours n'étant pas une simple addition ou juxtaposition d'actions et d'expériences successives et disparates, mais un enrichissement progressif et continu.

Vie scolaire à Quetigny

Le service Education



Le service éducation gère les compétences dévolues aux communes par la loi concernant les écoles maternelles et élémentaires. Il est rattaché à la direction de l'action éducative qui regroupe également l'extrascolaire municipal, la petite enfance et le service jeunesse.

Alexia Drocourt – 03.80.48.28.30.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Inscription dans les groupes scolaires

Inscriptions pour l'entrée à l'école maternelle et au CP : fin mai auprès de la directrice ou du directeur de l'école située dans le périmètre scolaire dont dépend votre domicile (voir chapitre « pour connaître l'école dont dépend votre enfant en page 20-23)

La délimitation des périmètres scolaires de chaque école est fixée par arrêté municipal.

Des dérogations de secteur peuvent être accordées selon certains critères et après avis de la commission mixte composée d'élus, d'enseignants, de représentants de parents de chaque école.



Les écoles de Quetigny

Ecole Les Cèdres

Ecole élémentaire :

5 classes – 6 rue des Marronniers – 03.80.46.03.75 –
email : ec-el-les-cedres-quetigny-21@ac-dijon.fr

Groupe scolaire Les Aiguïsons

Ecole maternelle :

4 classes – 9 boulevard des Herbues 03.80.46.91.24 –
email : ec-mat-les-aiguison-quetigny-21@ac-dijon.fr

Ecole élémentaire :

7 classes dont 1 ULIS (classe pour l'inclusion scolaire)
1 rue des Aiguïsons – 03.80.71.98.01 – email : ec-el-les-aiguison-quetigny-21@ac-dijon.fr

Groupe scolaire les Huches

François-Mitterrand

Ecole maternelle :

2 classes -1 rue de l'Espace – 03.80.71.98.03 –
email : ec-mat-les-huches-quetigny-21@ac-dijon.fr

Ecole élémentaire :

6 classes – 1 rue de l'Espace – 03.80.71.98.02 –
email : ec-el-les-huches-quetigny-21@ac-dijon.fr

Groupe scolaire

La Fontaine-aux-Jardins

Ecole maternelle :

3 classes – 47 rue des Vergers – 03.80.71.98.05 -
email : ec-mat-la-fontaine-aux-jardins-quetigny-21@ac-dijon.fr

Ecole élémentaire :

5 classes – 49 rue des Vergers – 03.80.71.98.06 – email :
ec-el-la-fontaine-aux-jardins-quetigny-21@ac-dijon.fr

Ecole Nelson-Mandela

Ecole maternelle :

2 classes – 13 avenue du Cromois – 03.80.46.31.67 email :
ec-mat-nelson-mandela-quetigny-21@ac-dijon.fr

Le conseil d'école

Chaque école dispose d'un conseil qui a compétence pour organiser la vie de l'école. Il est composé des enseignants, des représentants élus des parents d'élèves, du maire ou de son représentant, du Délégué Départemental de l'Éducation Nationale et de toute personne participant à la vie scolaire. Il se réunit une fois par trimestre.

Vie scolaire à Quetigny

Les horaires des écoles

Après une importante concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs, Quetigny a décidé de révoquer la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2018 après 5 ans d'activité. Retour à la semaine de 4 jours pour les écoliers sans mercredi matin.

Ecoles élémentaires

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30
Pause méridienne	11h30-13h30	11h30-13h30	11h30-13h30	11h30-13h30
Après - midi	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30

Ecoles maternelles

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h40-11h40	8h40-11h40	8h40-11h40	8h40-11h40
Pause méridienne	11h40-13h40	11h40-13h40	11h40-13h40	11h40-13h40
Après - midi	13h40-16h40	13h40-16h40	13h40-16h40	13h40-16h40

Restauration & activités périscolaires

Chaque groupe scolaire dispose d'un restaurant scolaire et d'un accueil de loisirs (matin et soir) qui répondent aux besoins des familles.

Restauration scolaire :

Elle accueille les enfants à partir de 3 ans les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h30.

Les enfants sont pris en charge par un groupe d'animateurs qui les encadre et leur propose des activités de détente avant et après le repas.

A noter que les assiettes des petits quetignois sont composées de **20% de produits bio locaux**.

Le « **club des Petites Toques** » réunit un groupe d'enfants volontaires et les adultes responsables de la restauration. Il permet aux enfants de donner leur avis et de faire des suggestions. La commission « menus » (1) se réunit au moins 5 fois dans l'année pour étudier les menus.



(1) Elle est composée de parents d'élèves élus, d'animateurs, de personnels de restauration, d'un représentant de la Mairie et des représentants du prestataire extérieur.

Les horaires des accueils périscolaires :

- le matin : 7h30 – 8h30
- restauration scolaire : 11h30 – 13h30
- le soir : 16h30 – 18h (18h30 sur demande avec justificatif de l'employeur relatif aux horaires des parents)



Les activités périscolaires sont gérées au quotidien par le service « Enfance-Jeunesse » - Espace Pierre-Desproges. Elles sont animées par 62 agents municipaux : ATSEM, animateurs, agents de restauration, agents d'entretien et coordinatrices pédagogiques.

Pour tout renseignement concernant les inscriptions et tarifs, contacter le service Périscolaire au 03.80.46.24.52. Voir aussi le « dossier famille » p.19.

Vie scolaire à Quetigny

En chiffres

Effectifs scolaires :

843 élèves répartis dans 8 écoles (4 maternelles et 4 élémentaires) dont :

296 maternels et **547** élémentaires

- 1** classe enfant - de 3 ans,
- 1** classe ULIS,
- 1** unité d'enseignement pour enfants autistes

Agents municipaux dédiés

62 personnels répartis entre Atsem, animateurs, agents de restauration, agents d'entretien et coordinatrices pédagogiques

Collège:

740 élèves (classes SEGPA incluses)

Le second degré

Le collège Jean-Rostand

6 Rue des Vergers – 03.80.46.32.63

Le Collège accueille et accompagne les élèves quetignois tout au long de leur scolarité de la 6^e à la 3^e, y compris en SEGPA (1)

Le lycée de secteur – Jean-Marc-Boivin

4 bis route de Dijon - 21800 Chevigny-Saint-Sauveur - 03.80.48.15.80

Le Lycée général Jean-Marc Boivin accueille les élèves de la seconde à la terminale en Bac L, ES et S. L'établissement propose de nombreux enseignements obligatoires et facultatifs tels que des enseignements d'explorations en seconde, la section européenne pendant la première, la prépa médecine pour les terminales et les classe de cycles pour les élèves sportifs tout au long des 3 années.

Le lycée Agricole – CFA – CFPPA

21 Boulevard Olivier-de-Serres - Quetigny - 03.80.71.80.00 / 03 80.71.80.40

Le lycée agricole de Quetigny propose des études générale et technologique allant de la seconde à la licence professionnelle (bac+3) en matière d'agronomie, d'écologie, de territoires, de développement durable. De ce fait, le CFA et le CFPPA proposent des formations dans ces domaines, sous des formes d'études plus professionnalisantes axées sur l'apprentissage en alternance.

La Maison Familiale Rurale

33, Boulevard de Bellevue - Quetigny - 03.80.46.35.49

La Maison Familiale Rurale est un établissement privé sous contrat, spécialisé dans les études en alternance, apprentissage et formations professionnelles en continu. Accueillant des élèves de la 4^e au bac+2, elle présente des études de baccalauréat professionnel, technologique, BTS et prépa dans les secteurs des services, de l'agriculture et le médico-social.



(1) Section d'Enseignement Général Professionnel et Adapté.

Adresses utiles

Service municipal Enseignement :

Hotel de Ville – place Théodore-Monod – Quetigny –
03.80.48.28.30

Réseau d'Aides spécialisées aux Elèves en difficultés (RASED) :

Bureau : Groupe scolaire les Huches François-Mitterrand –
1 rue de l'Espace – 03.80.46.45.51.

Email : rased.quetigny@ac-dijon.fr

Dans le cadre de l'Education Nationale, les membres du RASED interviennent de la maternelle à la fin de l'école élémentaire, à la demande des maîtres mais aussi des familles.

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) :

Le CAMSP participe au dépistage et à la prévention des difficultés du jeune enfant de la naissance à 6 ans ainsi qu'à sa prise en charge globale (actions de diagnostics et de soins).

CAMSP Quetigny (PEP21) :

1 rue des Aiguillons – Quetigny – 03.80.46.66.19 –

email : camsp21@pep21.org

CAMSP Dijon (Acodège) :

23 place Bossuet – Dijon – 03.80.30.98.87

Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP)

Le CMPP est un lieu d'accueil et d'écoute, de prévention et de soins, pour enfants et adolescents en difficulté et pour leurs parents ou ceux qui ont la charge.

CMPP (PEP21)

Antenne de Quetigny : 3 boulevard des Herbues –
03.80.46.88.70

CMPP Dijon (PEP21)

16 rue Millotet – 03.80.43.66.13

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :

La MDPH assure des missions d'accueil, d'information et de conseil pour les personnes handicapées et leurs familles.

Numéro vert gratuit : 0 800 80 10 90 – 1 rue Joseph Tissot – 21000 Dijon

Au niveau de l'école, l'enseignant référent est un enseignant spécialisé chargé de réunir une équipe de suivi de la scolarisation pour chacun des enfants ou des adolescents handicapés dont il suit le parcours.

Il coordonne les relations entre la famille et les personnes tout au long de la scolarisation de l'enfant.

Marie-Laure Plantureux Référente ASH Dijon Est Collège Boris Vian
11 rue Pablo Picasso – 21240 talant – 03.80.72.46.52.

Email : ce.referentash21-dijon-est@ac-dijon.fr

FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves)

Maison des associations – 2A Boulevard Olivier de Serres –
21800 Quetigny

PEEP (Parents d'Elèves de l'Enseignement Public)

Union Locale PEEP – 03.80.58.97.23

UNAPE (Union Nationale des Associations de Parents d'élèves)

Inspection de l'Education nationale de Dijon-Est

11bis boulevard Rembrandt. BP 56062 – 21060 Dijon
Cedex – 03.45.21.52.04

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) / service social :

Château Services – 22 av. du Château - 03.80.48.41.00

Espace Solidarités Côte-d'Or

Sur rendez-vous à Château Services : 22 avenue du Château – Quetigny – 03.80.63.27.20

Mission Insertion : Assistantes sociales et Conseillère en Economie Sociale et Familiale sur RV ; Mission Aide Sociale à l'Enfance.

CSF (Confédération Syndicale des Familles)

Maison des Associations - 2A Boulevard Olivier-de-Serres –
21800 Quetigny

Equipements / structures



Groupes scolaires

1. Nelson-Mandela
2. Les Cèdres
3. Huches François-Mitterrand
4. Fontaine-aux-jardins
5. Les Aiguisons

Second degré

6. Collège Jean-Rostand
7. Lycée agricole / CFA / CFPPA
8. Maison Familiale Rurale

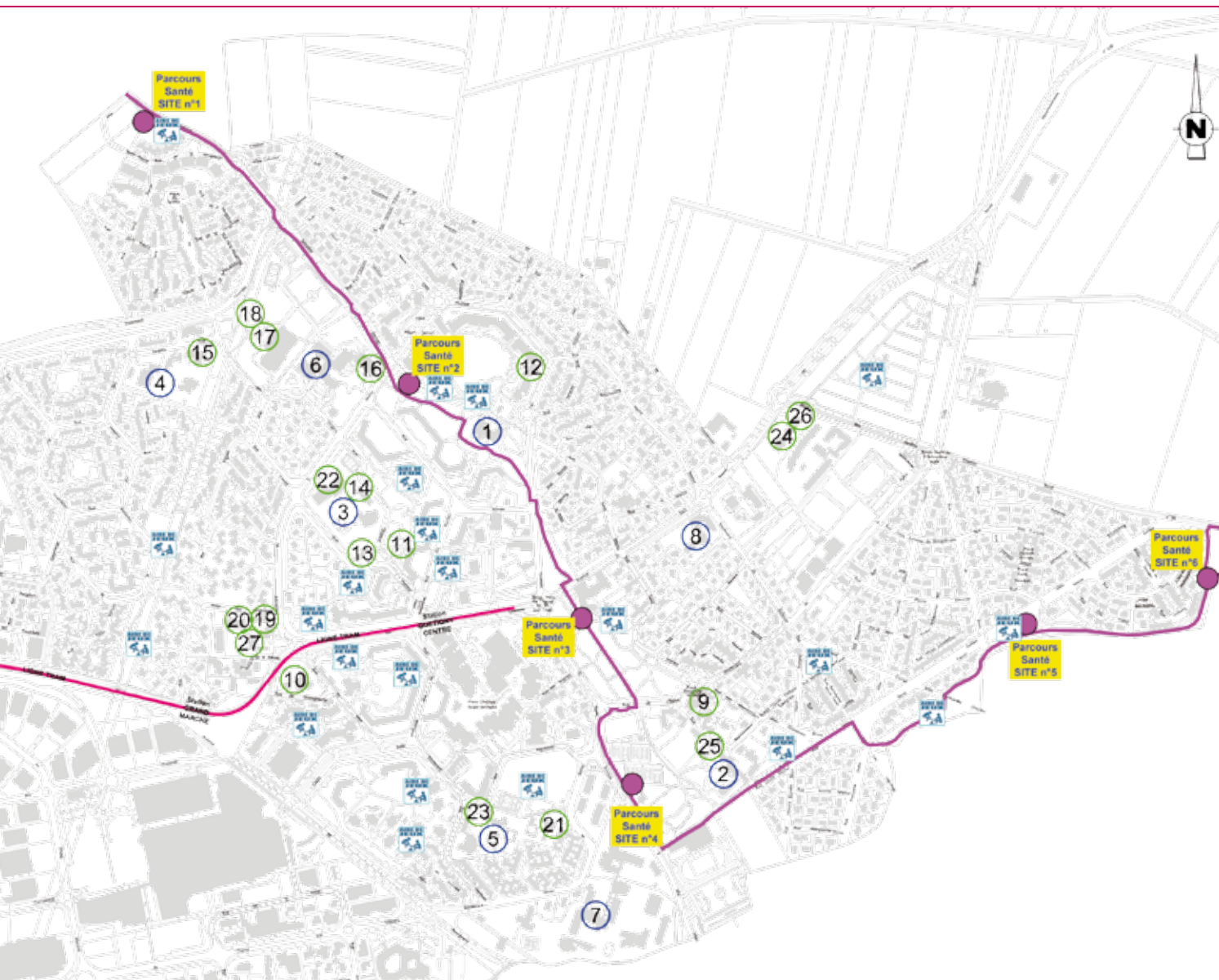
Equipements

9. Mairie
10. Multi-accueil Maria-Montessori et RAM
11. Nouvelle maison de l'enfance
12. Micro crèche AGEAC CSF
13. Espace Pierre-Desproges
14. Service périscolaire et restauration
15. Espace Léo-Ferré (EMMDA)
16. Bibliothèque municipale
17. City stade
18. Station street workout
19. CCAS – Château Services
20. PMI
21. Maison des associations
22. RASED
23. CAMSP
24. Centre social La Passerelle (Espace Francis Moulun)
25. ASQ
26. ORE (Espace Francis Moulun)
27. Ludothèque CSF

● Parcours santé / aires de jeux

● 3 stations tram





Petite enfance 0 > 3 ans

Multi Accueil Maria-Montessori

Le multi accueil propose un mode de garde collectif pour les enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans, accueillis par une équipe composée d'une éducatrice de jeunes enfants adjointe, d'auxiliaires de puériculture, d'animatrices et d'agents d'entretien, d'agent chargé d'accueil et de secrétariat, sous la responsabilité de la directrice – infirmière puéricultrice. Un médecin assure le suivi médical de l'enfant. Les repas avec orientation bio et goûters sont préparés par une cuisinière et une aide cuisinière.



Différents accueils sont possibles et centralisés dans ce lieu :

- Contrat d'accueil régulier, à horaire fixe ou fluctuant
- Contrat d'accueil occasionnel
- Accueil d'urgence

Jours d'accueil : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Fermetures :

3 à 4 semaines en juillet / août ; semaine entre Noël et jour de l'an ; jours fériés et jours dits de « pont ».

Portes ouvertes chaque 1^{er} lundi du mois de 9h à 11h30.

Tarifs : les tarifs horaires sont calculés selon un barème établi par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. Une majoration de 30% est appliquée aux parents qui ne résident pas à Quetigny.

Contact : Mme Chevillet, directrice

1 rue du Midi – 03.80.46.24.47.

email : cchevillet@quetigny.fr

Située 8 rue de l'Espace, la nouvelle maison de la petite enfance (multi accueil / RAM) ouvrira ses portes début novembre.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le RAM est le lieu unique pour obtenir les renseignements et effectuer les demandes concernant les modes d'accueil de la petite enfance sur Quetigny, qu'ils soient collectifs ou familiaux. Il vous :

- établit votre fiche de préinscription pour une structure collective
- communique les listes des assistantes maternelles agréées indépendantes exerçant à Quetigny
- informe des démarches administratives à effectuer pour l'embauche d'une assistante maternelle
- informe de vos droits et devoirs d'employeurs particuliers
- informe des aides auxquelles vous pouvez prétendre
- conseille sur l'accueil de votre enfant au domicile de l'assistante maternelle
- propose aux assistantes maternelles indépendantes et aux parents des temps d'animation à partager avec les enfants, dans un espace ludique et adapté à la petite enfance.

Contact : Mme Frévin

3 rue de Quetignerot, Quetigny – 03 80 46 70 76

Email : ram@quetigny.fr

Permanence d'accueil : le jeudi de 14h à 18h30, les lundi, mardi, mercredi, vendredi sur rendez-vous.



Micro crèche familiale AGEAC / CSF



Cette association propose un mode d'accueil associatif pour les enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans ainsi qu'au domicile de 3 assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental, salariées de la structure et habitant Quetigny.

L'équipe professionnelle est composée d'une assistante maternelle agréée sous la responsabilité d'une éducatrice de jeunes enfants. Un médecin assure le suivi médical de l'enfant.

Des passerelles sont mises en place avec l'accueil collectif. D'autres professionnelles sont amenées à prendre en charge les enfants sur certains temps communs.

La responsable, ainsi que l'infirmière puéricultrice, assurent les visites au domicile des assistantes maternelles.

Jours d'accueil : du lundi au vendredi de 7h à 19h.

Renseignements : 25 avenue du Cromois - Quetigny - au 03 80 46 46 59

Protection Maternelle Infantile (PMI)

Pour les futurs parents et les parents d'enfants de moins de 6 ans

Consultations sage-femme PMI sur rendez-vous
Visite à domicile possible

Consultations médicales préventives PMI
Pour les enfants de 0 à 6 ans
Chaque jeudi après-midi sur rendez-vous

Infirmière Puéricultrice PMI
Accueil chaque mardi de 14h à 16h30 sans rendez-vous
Visite à domicile possible

Renseignements : Espace Solidarités Côte-d'Or - Château Services, 22 avenue du Château au 03.80.63.27.20



Enfance > Jeunesse 3 > 17 ans

Les accueils de loisirs et éducatifs

Ouvrant depuis de nombreuses années pour la jeunesse de son territoire, la Ville de Quetigny a initié de nombreux projets.

Dans le cadre du PEDT (Projet Educatif De Territoire), la Municipalité a procédé en 2017 à la fusion de deux services, « périscolaire » et « jeunesse » pour :

- créer une véritable entité œuvrant au quotidien auprès des publics âgés de 3 à 25 ans d'une part,
- permettre une meilleure lisibilité pour les usagers et leurs parents à l'échelle du territoire d'autre part,
- renforcer la notion de « parcours éducatifs ».

Ainsi, pour toutes les démarches administratives liées aux activités périscolaires (accueil matin et soir, restauration) et extrascolaires (vacances et mercredis), les familles disposent d'un seul interlocuteur :

Service « Enfance-Jeunesse »

3 rue de l'Espace à Quetigny au 03 80 46 24 52

Courriel : enfance-jeunesse@quetigny.fr

3 secteurs « animations » composent ce service :

- 3/10 ans
- 11/13 ans
- 14/17 ans

Basé à l'Espace Pierre-Desproges, le Service Enfance Jeunesse a pour objectif partagé de développer la citoyenneté et la participation des enfants et des jeunes à la vie de la « cité » afin de contribuer à la formation de leur statut de citoyen éclairé et engagé à travers des activités et des projets collectifs.

Prévention de la délinquance

Rattaché au Pôle « Actions Educatives », le service de prévention spécialisée de la Ville de Quetigny constitue l'un des axes d'intervention du PEDT (Projet Educatif De Territoire) et offre des solutions d'accompagnement individualisé à des jeunes en difficultés. Un travailleur social est spécifiquement dédié à cette mission à travers notamment la construction, l'animation et l'évaluation de projets d'insertion. Il assure également le lien entre le jeune, sa famille et les institutions compétentes (santé, logement, emploi...). Le service de prévention spécialisée s'inscrit dans un schéma de travail partenarial au niveau du territoire et dans une logique collaborative et complémentaire des actions menées par les partenaires à l'échelle locale.

L'accueil de loisirs du centre social La Passerelle

Espace Francis Moulun, 3 allée des Jardins – Quetigny – 03.80.71.91.14.

Courriel : accueil@centresocialquetigny.fr

Enfance > Jeunesse 16 > 25 ans

Les dispositifs projets en autonomie

La Ville de Quetigny dispose d'un « acteur éducatif » en charge du public 16/25 ans spécifiquement missionné pour :

- Organiser et assurer des accompagnements personnalisés
- Participer à la construction et à l'animation de parcours individualisés auprès des jeunes
- Accompagner et suivre régulièrement les jeunes dans leur démarche d'insertion (santé, logement, emploi,...)
- Assurer le lien jeune / famille / institutions

Les dispositifs animés et proposés par le service «Enfance – Jeunesse » :

- Aide au permis de conduire (sur dossier)
- Financement intégral du BAF/BAFD (sur dossier)
- Aide à la réalisation de « projets jeunes »
- Aide au départ en vacances...



Bourse citoyenne au permis de conduire

Un coup de pouce offert par la Ville pour aider les jeunes de 18 à 25 ans à financer une partie de leur permis de conduire. Soumis à conditions de ressources, au développement d'un projet professionnel et à l'engagement du jeune bénéficiaire dans une activité d'intérêt collectif.

Financée par le CCAS de la Ville, l'aide financière est plafonnée à 300€, versée directement à l'auto-école sélectionnée, soit environ 20% du coût moyen du permis de conduire.

Pour en bénéficier : être âgés de 18 à 25 ans, résider à Quetigny depuis au moins 6 mois, être non imposable, développer un solide projet professionnel, d'insertion, d'intérim, voire de job saisonnier, s'engager à consacrer 20 heures à une activité d'intérêt collectif en contrepartie de l'aide financière.

Enfance > Jeunesse 16 > 25 ans

L'aide au BAFA et au BAFD



Aide au Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur (BAFA) et au brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) en accueils collectifs de mineurs, par une prise en charge à 100% par la Ville.

Objectif : permettre aux jeunes Quetignois d'être formés au BAFA/BAFD, permettre aux services périscolaires et jeunesse de recruter leurs animateurs, faciliter l'accès au monde du travail des jeunes motivés et sensibles à l'animation.

Contrepartie : engagement des jeunes à travailler pendant 2 ans dans les structures municipales.

Modalités de financement : versement directement aux organismes de formation.

Aide aux projets jeunes et séjours vacances Junior Asso Dis'Ket

La toute nouvelle junior association Dis'Ket réunit une vingtaine de jeunes âgés de 11 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans le monde associatif local et participer à la vie de la cité. Leur objectif est de développer des projets autonomes et co-construits avec les animateurs du service Enfance-Jeunesse tels que des séjours vacances ou des actions dans la ville. Pour financer leurs différents projets, ils tiennent notamment des buvettes lors des manifestations quetignaises et recherchent des financements.

Elle est ouverte à tout nouveau jeune qui souhaite s'impliquer.



Enfance > Jeunesse

Les partenaires des animations éducatives

Centre social La Passerelle

(théâtre, musique, sport, aide aux devoirs en 6^e et 5^e, accompagnement initiatives et progrès)
Espace Francis Moulun, 3 allée des Jardins - 03.80.71.91.14.
email : accueil@centresocialquetigny.fr
www.centresocialquetigny.fr

Prêt et jeu sur place

Ludothèque CSF

Château de la Motte – 22 avenue du Château
03.80.71.95.94. email : ludoquetigny@orange.fr

Lecture, DVD, numérique

Bibliothèque municipale

Bibli ô comme 3 pommes (1^{er} mercredi du mois hors vacances scolaires)
4 rue des Vergers – 03.80.46.29.29.
email : bibliotheque@quetigny.fr - www.quetigny.fr

Activités informatiques / soutien scolaire (collège et lycée)

ORE (Ouverture, Rencontre, Evolution)

Espace Francis Moulun, 3 allée des Jardins - 03.80.48.23.96.
e-mail : association.ore@gmail.com. - www.association-ore.fr

Soutien scolaire (élémentaire)

Cousi Devoirs

François Pernot au 03 80 46 62 88 ; Suzanne Barrat au 03 80 46 36 77 ; Brigitte Romano au 03 80 46 60 50.

Musique, danse, arts plastiques

Ecole municipale de musique, de danse et des arts (EMMDA)

Espace Léo-Ferré – 47bis rue des Vergers 03.80.71.97.80.
Email : emmda@quetigny.fr

Sports

Association Sportive de Quetigny (ASQ)

6, rue des Marronniers
03.80.48.92.30. email : as.quetigny@wanadoo.fr

La Ville de Quetigny anime, pilote et soutient de nombreux dispositifs en lien direct avec ses partenaires :

- Contrat Enfance Jeunesse (CAF de la Côte-d'Or)
- Fonds d'Accompagnement Publics et Territoires (CAF de la Côte-d'Or)
- Contrat Educatif Local (Direction Départementale de la Cohésion Sociale)
- Ecole Ouverte (Collège)



Pour connaître l'école dont dépendez-vous

Vous habitez

19 mars 1962 (avenue) du 2 au 8bis
19 mars 1962 (avenue) du 10 au 34
8 mai 1945 (avenue)
9 novembre 1989 (rond-point du)
Aiguisons (rue des)
Allende Salvador (avenue)
Alioune Blondin Beye (rue)
Artisans (rue des)
Baudelaire (allée)
Bellevue (bld)
Blondin Beye (rue)
Bourgogne (allée de)
Bous (rue de)
Boussenots (impasse des)
Brel Jacques (rue)
Broche (rue de la)
Bruno Giordanno (allée)
Brunschwig Suzanne (rue)
Camus Albert (place) n° pairs
Camus Albert (place) n° impairs
Cap Vert (rue du)
Carraz Roland (rue)
Cassin René (rue)
Centrale Roger-Rémond (place)
Cézanne Paul (rue)
Chalands (rue des)
Champs aux métiers (bld)
Champeau (impasse)
Champollion Jean-François (rue)
Charrières (rue des)
Château (avenue du) n° pairs
Château (avenue du) n° impairs

Maternelle

Nelson-Mandela
Fontaine-aux-Jardins
Aiguisons
Nelson-Mandela
Aiguisons
Fontaine-aux-Jardins
Aiguisons
Aiguisons
Nelson-Mandela
Aiguisons
Aiguisons
Nelson-Mandela
Fontaine-aux-Jardins
Nelson-Mandela
Aiguisons
Aiguisons
Nelson-Mandela
Nelson-Mandela
Fontaine-aux-Jardins
Aiguisons
Aiguisons
Aiguisons
Aiguisons
Fontaine-aux-Jardins
Nelson-Mandela
Fontaine-aux-Jardins
Huches
Aiguisons

Primaire

Huches
Fontaine-aux-Jardins
Aiguisons
Cèdres
Aiguisons
Fontaine-aux-Jardins
Cèdres
Aiguisons
Huches
Cèdres
Cèdres
Aiguisons
Cèdres
Fontaine-aux-Jardins
Huches
Aiguisons
Cèdres
Cèdres
Huches
Fontaine-aux-Jardins
Aiguisons
Cèdres
Cèdres
Aiguisons
Fontaine-aux-Jardins
Aiguisons
Aiguisons
Fontaine-aux-Jardins
Cèdres
Fontaine-aux-Jardins
Huches
Aiguisons

Pour connaître l'école dont dépendez-vous

Vous habitez

Huches (rue des)
Jardin (allée des)
Koulikoro (rue de)
Lagrange Léo (avenue)
London Jack (rue)
Louère (rue de la)
Maître Pierre (rue)
Mance Jeanne (rue)
Marroniers (rue des)
Matisse Henri (rue)
Meunier Pierre (rue)
Michel Louise (rue)
Midi (rue du)
Montbouchard (impasse de)
Motte (bld de la) n° pairs
Motte (bld de la) n° impairs
Neruda Pablo (rue)
Newton Isaac (place)
Ombrages (allée des)
Parc (avenue du) n° impairs
Parc (avenue du) n° pairs
Parks Rosa (allée)
Pasteur (rue)
Peupliers (rue des)
Philosophes (allée des)
Platane (rue du)
Poètes (allée des)
Portugal (allée du)
Prairies (rue des)
Pré-Bourgeot (rue du)
Prévert Jacques (rue) du n°1 au 19 et du 2 au 12
Prévert Jacques (rue) du n°14 au 30 et du 21 au 39

Maternelle

Huches
Nelson-Mandela
Fontaine-aux-Jardins
Aiguisons
Nelson-Mandela
Nelson-Mandela
Nelson-Mandela
Aiguisons
Aiguisons
Fontaine-aux-Jardins
Aiguisons
Aiguisons
Aiguisons
Fontaine-aux-Jardins
Huches
Fontaine-aux-Jardins
Fontaine-aux-Jardins
Nelson-Mandela
Fontaine-aux-Jardins
Nelson-Mandela
Aiguisons
Nelson-Mandela
Huches
Fontaine-aux-Jardins
Aiguisons
Aiguisons
Aiguisons
Aiguisons
Aiguisons
Nelson-Mandela
Fontaine-aux-Jardins

Primaire

Huches
Cèdres
Fontaine-aux-Jardins
Cèdres
Huches
Huches
Huches
Cèdres
Cèdres
Fontaine-aux-Jardins
Cèdres
Cèdres
Aiguisons
Fontaine-aux-Jardins
Huches
Fontaine-aux-Jardins
Fontaine-aux-Jardins
Cèdres
Fontaine-aux-Jardins
Huches
Cèdres
Cèdres
Huches
Fontaine-aux-Jardins
Cèdres
Aiguisons
Cèdres
Aiguisons
Aiguisons
Aiguisons
Huches
Fontaine-aux-Jardins.

end votre enfant...

Vous habitez

Quetignerot (rue de)
Racine (rue)
Ronce Vitte (place de)
Ronde (rue)
Saint Fiacre (rue)
Saint Martin (allée)
Saint Martin (rue) n°<11 et 12
Saint Martin (rue) n°>13 et 14
Schoelcher Victor (rue)
Schweitzer Albert (rue Dr.)
Serpe (rue de la)
Serres Olivier de (bld)
Square (rue du)
Stade (avenue du)
Suchot (rue de la)
Suchot (place du)
Sully (cours)
Theilhard de Chardin (allée)
Tilleuls (impasse des)
Tillieuls (rue des)
Tournesols (rue des)
Triolet Elsa (rue)
Vaillant Couturier (rue)
Vergers (rue des)
Veuglotte (rue de la)
Vignes (rue des)
Voltaire (rue)
Zay Jean (rue)

Maternelle

Aiguisons
Aiguisons
Aiguisons
Huches
Fontaine-aux-Jardins
Nelson-Mandela
Aiguisons
Nelson-Mandela
Aiguisons
Nelson-Mandela
Aiguisons
Aiguisons
Aiguisons
Aiguisons
Fontaine-aux-Jardins
Fontaine-aux-Jardins
Aiguisons
Aiguisons
Aiguisons
Aiguisons
Nelson-Mandela
Aiguisons
Aiguisons
Fontaine-aux-Jardins
Fontaine-aux-Jardins
Fontaine-aux-Jardins
Aiguisons
Nelson-Mandela

Primaire

Aiguisons
Cèdres
Cèdres
Huches
Fontaine-aux-Jardins
Huches
Cèdres
Huches
Cèdres
Cèdres
Aiguisons
Aiguisons
Cèdres
Aiguisons
Fontaine-aux-Jardins
Fontaine-aux-Jardins
Aiguisons
Cèdres
Cèdres
Cèdres
Huches
Cèdres
Cèdres
Fontaine-aux-Jardins
Fontaine-aux-Jardins
Fontaine-aux-Jardins
Cèdres
Cèdres

Inscriptions et tarifs

La tarification unique et les aides

Afin de simplifier les démarches, la Ville met en place :

■ Le dossier Famille unique

Il regroupe à la fois les pièces utiles à la détermination du tarif et à la facturation. Il contient également les imprimés d'inscriptions ou modalités d'accès à ces activités.



■ La facturation unique

Une seule facture mensuelle récapitule les sommes dues par une même famille pour la fréquentation d'une ou de plusieurs activités :

- . du multi-accueil municipal, des restaurants scolaires,
- . des accueils périscolaires,
- . du centre de loisirs municipal,
- . de l'école municipale de musique, de danse et des arts (EMMDA).

■ Le taux d'effort

Dans sa volonté d'ouverture et d'accueil du plus grand nombre, la Ville pratique une politique tarifaire basée sur le taux d'effort en fonction des revenus. Aucune famille ne paye le coût réel des prestations.

La carte PasseSports Loisirs

Elle est destinée aux quetignois, pour accéder à des prix réduits aux activités sportives, culturelles et de loisirs sur Quetigny et l'agglomération dijonnaise.

Validité de 5 ans, à renouveler chaque année.

A retirer en mairie au service « sport-vie associative », aux horaires habituels.

La bourse Sport et Culture

Mise en place par la Ville et le CCAS en direction des jeunes pour favoriser l'accès à de multiples activités des structures partenaires : Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts (EMMDA), Association Sportive de Quetigny, Centre social La Passerelle.

Possibilité d'une aide financière de 40 à 85€, somme minimum de 10€ versée à la structure partenaire restant à la charge des familles pour les activités de l'EMMDA et de 8€ pour les autres structures.

Pour l'activité musicale avec instrument de l'EMMDA, l'aide est triplée et plafonnée à 69€ par trimestre.

Pour les familles non imposables (N-1), cette bourse est attribuée à tous les jeunes âgés de moins de 20 ans.

Renseignements : Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – 22 avenue du Château – 03.80.48.41.20.

Email : service-social@quetigny.fr